Image not found or type unknown

Devoir de l'argent a une ancienne amie

Par **deve214**, le **29/07/2014** à **16:56**

En 2009 j'ai rencontre une dame par le travail a domicile et nous sommes devenues amies suite a cela j'ai eu un moment difficile financièrement et je lui ai demander de m'aider a plusieurs reprises et ensuite elle ma proposer de m'aider aussi .
Elle me versé régulièrement des dépôts l'espèces sur mon livret a

Mais pendant cette période elle rencontré des moments difficiles avec son mari.

Donc j'ai étais la pour l'écouter et elle a m'écouter .

Suite a ces soucis son mari a tout fais pour qu'on perde le contacte .

J'ai étais contacter en 2010 par la gendarmerie pour être entendue et j'ai toujours accepter de régler a une seul condition de savoir le montant exacte et d'avoir un RIB que je n'ai jamais eu .

En 2012 de nouveau entendue pour les mêmes faits et j'ai expliques que puis qu il ne me donné pas de RIB j'aurais fais des mandat urgent un en mai et un en juin qu'il n'a jamais étais cherché puisque j'ai reçu une lettre de la poste pour me demander d'allez aller le chercher ce que j'ai fais et jusqu'à aujourd'hui nous n'avons eu aucune nouvelle .

Et vendredi nous avons eu la gendarmerie qui est revenu a mon domicile pour être entendu ce matin .

J'y ai étais comme toujours es la je leurs ai fourni les mails de cette date qui prouve que nous étions en bon thermes et la preuve que le mandat n'a jamais étais chercher et un mail que j'ai écris a ce monsieur ou nous avons eu une explication et un RIB pour lui montrer que je payerais a partir du 8/08/2014 100 euros par mois .

Ce qu'il m'a choqué c'est être prise en photo et prise d'emprunte comme un criminelle .

et il m'a dit vous pouvez y allez et je vous recontacte après avoir lu les pièces et contacter le procureur .

Ma question que puis je encourir .

Merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés